



Procès-Verbal du Bureau Directeur Extraordinaire 12 juin 2020 - Visioconférence

Présents : Martine BOUSSUGE, Eric COURTOIS, Eliane HARENT, Pierre MARTOIA, Alain RIPERT, Françoise STOFFER

Excusés : Pascal JACQUET, Jean-Paul PARET

Absent : Anne SEIGNEUR

Participant : Franck CADEI, Gilles MALFONDET

Début de la réunion à 18h30, sous la présidence d'Alain RIPERT

Ressources humaines

Point Eric Brosset

Un énorme travail de compilation a été fourni en lien avec les points soulevés par l'Inspection du travail. Ces actions ont mis en évidence des anomalies sur les informations reçues par l'inspection du travail. Le dossier sera remis dans les jours à venir à l'avocat pour la comparution en conciliation du 22 juin 2020.

Point Ali Mani

Ali a été prolongé jusqu'au 12 juillet. Concernant les différents courriers qu'il a pu nous envoyer, une étude et un échange avec un avocat ont lieu afin de nous aider à apporter des réponses.

A ce jour certaines missions sont reportées sur Ludovic et Jérémy Réault ; un point doit être fait quant à leurs autres missions afin d'en déplacer certaines et d'optimiser au mieux.

Le dossier porté par monsieur Ali Mani sur la formation baby-hand est à reprendre, il est apparu des sujets en suspens : mode d'intervention des personnes faisant les formations, contrats... Les dossiers n'ont pas été mis en place.

Poste de manager

Le travail effectué par Pascal a permis de mettre en place la fiche de poste. Les éléments sont prêts afin de faire passer une annonce sur l'APEC (Pierre), une annonce sur la ligue et la FFHB (Fanny). Des actions de sourcing seront aussi mises en place. Pascal donnera la fiche de poste aux différents intervenants pour la parution de la recherche d'emploi.

CTF Arbitrage

Il est important que la personne recherchée dispose des compétences arbitrages (poste CTF arbitrage) et ait la capacité de faire de la formation.

Une candidature a été reçue cette semaine et transmise à Thierry pour traitement et prise de contact. Le candidat correspond au profil recherché (BPJEPS, formateur).

La suite

Il est important de voir comment faire une projection sur l'année sportive à venir en prenant en compte les différents éléments de cette saison.

Organisation du temps de travail

Beaucoup de personnes sont encore en télétravail. Il conviendra de voir si les annonces de dimanche remettent en cause le fonctionnement actuel.

Le choix mis en place est :

- Retour sur site progressif, en visant un jour sur 2
- Télétravail plus important pour les personnes répondant aux critères suivants :
 - o fourniture d'un certificat médical attestant d'être personne dite à risque avec la COVID-19
 - o fourniture d'une attestation de l'école indiquant les jours sur lesquels les enfants ne peuvent être reçus à l'école

Le télétravail régit par la charte mise en place sera effectif compter du 23 juin, assorti d'avenant pour la période transitoire de 3 mois, tout en tenant compte des deux points ci-dessus.

Une étude est en cours quant à la façon de gérer une personne qui pourrait être seule sur site (bip, application sur le téléphone, ...)

Concernant les responsables de pôle : Pierre-Yves Boussuge et David Fayollat peuvent déplacer leurs missions sur l'ITFE et apporter leur aide. Pour Guillaume Joli, le sujet est sans doute différent. Un point sera fait lundi quant à leur planning.

Télétravail en demi-journée dans le cadre de la charte : cela peut être accordé à titre exceptionnel.

Accompagnement des finances

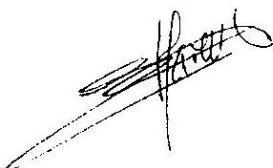
La FFHB et la ligue bloquent les tarifs : aucune augmentation, avec pour la ligue, un fond de 60 000 € pour les clubs sous forme d'avoir de 250 € par club, à inscrire sur la 1^{ère} facturation.

Le 1^{er} appel de fonds aura lieu le 15/10 au lieu du 15/09. Les frais d'arbitrage d'engagement arbitrage sont revus à la baisse (40 000 €) / au budget 2019. Les tarifs de l'arbitrage seront appliqués conformément au vote des clubs AG 2018. Ces points sont mis au vote des tarifs de l'AG du 27 juin 2020.

Alain Ripert rédigera un courrier aux clubs sur la stratégie mise en place concernant ce point.

Fin de la réunion à 20h00

Eliane HARENT, Secrétaire Générale adjointe



Alain RIPERT, Président

